

Compte rendu de la séance du lundi 13 janvier 2020

Président de séance : GIRAUD-GUIGUES Bernard

Présents : Monsieur Bernard ANCIAN, Madame Isabelle BAILLY CHARPY, Monsieur Jean-Paul BUGNET, Monsieur Bernard GIRAUD-GUIGUES, Madame Marie-Claude JAVIS-VILLARD, Madame Nathalie GALLET, Madame Pierrette MARMONIER, Monsieur André MARTINOD, Monsieur Marcel MARTINOD, Monsieur Jean-Yves MONTANGE, Madame Pascale NIOGRET, Monsieur Vincent OLLIER, Monsieur Bernard PERRET, Monsieur Emmanuel PHILIPPE, Madame Marie-Josèphe REYDELLET, Madame Catherine RIVIERE, Monsieur Jean ROCHE, Monsieur Renaud TROCCON, Monsieur Jacques VINCENT-FALQUET, Monsieur Abel VUAILLAT

Excusés : Monsieur Jean-Marie CHAIMBAULT, Madame Nathalie GERBER, Madame Nelly MARÉCHAL, Madame Victoire VUAILLAT

Absents : Monsieur Jean-Marc BERNE, Monsieur Frédéric LEROY, Madame Guylaine NICOD, Monsieur Richard NIOGRET, Madame Marie PASSARD, Monsieur Jacques PUVILLAND, Madame Marie-Hélène RICAULT, Madame Claudine VALLOT

Représentés : Madame Evelyne BERTHET par Madame Pierrette MARMONIER

Secrétaire(s) de la séance : Jean-Paul BUGNET

Début de séance : 20h05

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Point sur les délégations du maire

COMMISSION FINANCES

- Demande de subvention : Dynamic Retord
- Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un local à l'EPIC Bugey Sud Grand Colombier
- Décisions modificatives
- Détermination du prix de vente d'un terrain communal
- Frais de fonctionnement de l'école 2018-2019

COMMISSION PERSONNEL

- Modification du tableau des emplois
- Renouvellement de la convention du dépôt de plaques photographiques au Musées départementaux de l'Ain
- Questions diverses
 - bilan sur l'avenir de l'association AIGLE

Délibérations ajoutées à l'ordre du jour :

- Demande de subvention : hangar communal de Songieu
- Achat places cinéma : Noël des enfants
- Remboursement avance liquidités
- Encaissement d'un remboursement

Délibérations du conseil :

Approbation du dernier compte rendu : pas de remarque

Point sur les délégations du maire :

- Entreprise GONCET : 779.10€ HT pièce plancher chauffant école
- Entreprise Goncet : 1500.00€ HT remplacement tuyauterie gîte Plans pour réparation fuite
- Atelier de la toile : 75€ HT Réalisation panneau directionnel toilettes Plans
- Cabinet VERDI : 1200€ HT OAP Songieu 450€ HT : Réunion supplémentaire
- Imprimerie Gonnet : 3695€ HT Impressions PLU

Demande de subvention : Dynamic'Retord (DE 2020 001)

Monsieur le Maire expose la demande de subvention effectuée par l'association Dynamic'Retord pour le financement de la fête des Plans d'Hotonnes comportant un feu d'artifice.

Une réflexion est engagée sur le supplément demandé suite à la dissolution du GIP.

Vu l'intérêt des activités proposées par cette association pour l'animation de notre territoire et notamment l'animation de la station des Plans d'Hotonnes, le conseil municipal décide de s'engager dans le financement de ce projet et de verser à l'association une subvention d'un montant de 750 €.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un local à l'EPIC Bugey Sud Grand Colombier. (DE 2020 002)

Monsieur le Maire explique que par délibération en date du 4 octobre 2016, la communauté de communes Bugey Sud a décidé la création de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier.

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence tourisme détenue par l'Office de Tourisme du Valromey est reprise par la Communauté de Communes de Bugey Sud.

IL rappelle qu'un local était mis à disposition de l'Office de Tourisme du Valromey aux Plans d'Hotonnes et qu'il convient donc de prendre une délibération pour renouveler la convention de mise à disposition entre Haut-Valromey et l'EPIC Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier d'un local situé aux Plans d'Hotonnes, au rez de chaussée dans la Maison des Plans et indépendant de toute activité non exercée par l'Office de Tourisme.

Le conseil décide de réajuster le montant de la location et de le fixer à 600 € par an (compensation frais d'électricité, ménage)

Détermination du prix de vente d'une parcelle communale : chemin des Selles (DE 2020 003)

Monsieur le Maire délégué expose au conseil la demande du GAEC BERNE concernant l'acquisition d'une parcelle communale correspondant à un chemin communal, afin de pouvoir agrandir exploitation.

Il rappelle qu'une enquête publique a été menée pour permettre l'aliénation de ce chemin et précise que les conclusions du commissaire enquêteur ont été favorables.

Il précise que cette parcelle cadastrée 0 D716 suite au bornage du géomètre en charge du dossier est d'une surface de 189 mètres carrés.

Le conseil fixe le prix de vente à 0.20 centimes du mètre carré.

Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité (DE 2020 004)

Considérant que suite à la fusion de communes en 2016, il s'est révélé nécessaire de doter le service technique d'un encadrant et qu'à ce jour, l'agent technique en charge de ces fonctions ne peut prétendre à accéder au cadre d'emploi des agents de maîtrise,

Le conseil décide de créer un poste à temps plein de responsable des services techniques relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise.

Avenant pour le dépôt de plaques et de films photographiques (DE 2020 005)

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de dépôt de 827 plaques photographiques et de 8 films négatifs souples avait été signée entre la direction des musées départementaux de l'Ain et la commune déléguée d'Hotonnes. Ce fonds important pourrait faire l'objet d'une valorisation auprès du publics des musées et des chercheurs.

Cette convention d'une durée de cinq ans arrive à échéance. La direction des musées départementaux sollicite la reconduction de celle-ci par la signature d'un avenant. Le conseil municipal décide de reconduire cette mise à disposition

Avenant pour le dépôt d'un appareil photographiques aux musées départementaux (DE 2020 006)

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de dépôt de 827 plaques photographiques et de 8 films négatifs souples avait été signée entre la direction des musées départementaux de l'Ain et la commune déléguée d'Hotonnes.

A ce fonds important qui pourrait faire l'objet d'une valorisation auprès du publics des musées et des chercheurs, il propose dans un souci de bonne conservation de celui-ci d'inclure un appareil photographique actuellement stocké dans la salle du conseil municipal à Hotonnes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 7 voix contre et 4 abstentions,

DÉCIDE d'inclure l'appareil photographique au fonds de plaques et de films déposé aux musées départementaux

Construction d'un hangar à Songieu : demande de subventions (DE 2020 007)

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Vu la modification du plan de financement de l'opération, il convient de compléter la délibération du 7 janvier 2019 numérotée DE-2019-002 pour ajuster les montants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le projet de la Commune de construction d'un hangar technique. Le projet est situé, dans une surface libre, comprise entre une voirie et un cheminement communal,

Vu les études déjà réalisées, par l'Agence d'ingénierie de l'Ain, afin d'étudier la faisabilité du projet vis-à-vis des réglementations,

Vu l'enveloppe financière de l'opération détaillée comme il suit :

OBJET	MONTANT
Montant total des travaux	190 000.00 HT
Part tiers investisseur	83 300.00 HT
Montant travaux à charge de la commune	106 700.00 HT
AMO (Agence départementale)	6 975.00 HT
Maitrise d'œuvre	14 404.50 HT
Mission de contrôleur technique / Mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé	3 290.00 HT
Montant global restant à charge de la commune	131 369.50 HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

DE VALIDER le programme de l'opération et d'arrêter la nouvelle enveloppe financière des travaux à hauteur de **190 000 € HT** et la part restant à la charge de la commune d'un montant de **131 369.50 € HT**;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à lancer l'opération et à solliciter les aides du Département et de la Région.

DE DECIDER de faire inscrire les crédits nécessaires au budget 2020 et suivants pour la durée du marché.

Noel des enfants de la commune (DE 2020 008)

Monsieur le maire rappelle au conseil le souhait de la commune de mettre en place un noel pour les enfants de la commune scolarisés en primaire.

Il rappelle que la commune a participé à ce noel en offrant aux enfants de la commune deux places de cinéma d'une valeur de 6 euros pièce et qu'elle a sollicité le cinéma Novelty d'Hauteville-Lompnes pour fournir 82 entrées.

Le conseil,

VALIDE la mise en œuvre de ce Noel pour les enfants scolarisés en primaire domiciliés sur la commune.

AUTORISE l'achat de 82 entrées auprès du cinéma Novelty d'Hauteville-Lompnes pour un montant de 492 € TTC.

Remboursement avance liquidités (DE 2020 009)

Monsieur le Maire rappelle que pour le remplacement d'un personnage de la crèche mise en place dans l'église du Grand Abergement, madame Mélanie LEGER a avancé la somme de 129€ TTC. Il présente la facture de la société Mobilier liturgique Jean Sébastien BRUNET Manufactures située 1 rue Jean Jaurès 74 000 ANNECY.

Le conseil,

ACCEPTE de rembourser l'avance de 129€ TTC faite par Madame LEGER Mélanie sur présentation de la facture émise par la société Mobilier liturgique Jean Sébastien BRUNET Manufactures.

Encaissement d'un remboursement : maintenance informatique (DE 2020 010)

Monsieur le Maire présente au conseil un chèque de remboursement d'un montant de 26,56 € émanant de DLL Financial Solutions Partner concernant la maintenance informatique de la commune.

Il précise qu'il convient de valider cet encaissement par une délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

VALIDE l'encaissement du chèque de 26.56€ émanant de la société DLL en faveur de la commune.

DIT qu'un titre sera émis au compte 7713.

La délibération concernant les frais de fonctionnement est reportée au prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

Avenir de l'association Aigle :

Monsieur le maire et Monsieur le maire délégué Jean Roche font part des difficultés de l'association à trouver des bénévoles pour assurer son fonctionnement. Il est envisagé de passer la gouvernance de cette association pour la gestion de l'accueil de loisirs à une autre association. Aigle n'arrêterait pas pour autant ses activités annexes. Parallèlement, La commune travaille au renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF. Le périscolaire sera assuré par la commune.

Fibre optique :

L'artère principale qui va jusqu'au Grand Abergement puis vers Brénod et les Plans est réalisée en souterrain. L'installation du répartiteur situé au Grand Abergement sera terminée en avril.

Commission forêt :

Le vice-président fait un point sur la superficie totale soumise à l'Office national des forêts : 1423 ha. pour la commune.

Commission urbanisme le PLU est en cours de finition. Les documents sont chez l'imprimeur. Il est opposable depuis le 21 décembre.

Numérotation des rues :

L'arrêté comportant la numérotation de l'ensemble des biens situés sur la commune sera rédigé prochainement. Un courrier sera adressé à chaque propriétaire d'habitation. Il comportera la nouvelle adresse normée du logement.

Une liste des nouvelles plaques sera éditée pour transmettre à l'entreprise qui sera choisie pour la confection de celles-ci.

Commission sociale :

La vice-présidente fait remarquer que seules deux personnes étaient présentes pour le rangement de la salle de Songieu suite à la cérémonie des vœux. Elle attend plus de participation de la part du vice-président de la commission animation.

Commission finances :

Le compte administratif et le compte de gestion seront votés par le conseil municipal en place.

Commission eau assainissement

Un lot de bois sera mis en vente par la collectivité une affiche sera rédigée pour informer les administrés. Le lot sera attribué au plus offrant.

Commission travaux :

Sanitaires de Songieu : le carrelage sera prochainement posé.

Bibliothèque : le couloir a été repeint par les agents communaux.

Appartement Jalinard : les travaux sont en cours.

Éclairage public : on signale des lampes défectueuses, une devant la mairie et une devant l'entreprise la varlope. Ces pannes seront à nouveau signalées au syndicat d'électricité.

Voirie : un élu signale qu'il a ramassé de nombreux déchets en bordure de la départementale entre le Grand et Hotonnes.

Sonnerie cloches Eglise Songieu : l'Angélus qui ne sonne pas sera vérifié par 2 élus. Si le souci persiste PACCARD sera contacté.

Dates prochains conseils : 2 février 2020 / 2 mars 2020.

Fin de séance : 21h53

